



Catherine LÉCUYER

Maire du 8^e arrondissement de Paris
Conseillère de Paris
Mairie du 8^e arrondissement
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
catherine.lecuyer@paris.fr

N/Réf. : CLR/NML - 20260710-1

Mme Johanne KOUASSI

Adjointe au Maire de Paris
chargée des finances et du pilotage des sociétés
d'économie mixte et des sociétés publiques locales
Hôtel de Ville de Paris
Place de l'Hôtel de Ville - 75004 Paris
johanne.kouassi@paris.fr

Paris, le vendredi 10 juillet 2026

Objet : demandes d'inscriptions budgétaires et orientations stratégiques du 8^e arrondissement pour le Programme d'Investissement de la Mandature (PIM 2027-2033)

Madame la Maire,

En ce début de mandature, vous avez exprimé le souhait de dialoguer de manière constructive avec les maires d'arrondissement dans le cadre de l'élaboration réglementaire du Programme d'investissement de la mandature (PIM), et je vous en sais gré. Mon équipe municipale et moi abordons cette concertation avec un esprit de responsabilité, de rigueur budgétaire et de proximité avec les réalités vécues par nos administrés, nos commerçants et nos divers acteurs.

Comme vous le savez, l'élaboration des investissements d'une mandature constitue avant tout la traduction concrète, matérielle et budgétaire des engagements contractés devant les

citoyens lors de la campagne électorale. Pour le 8e arrondissement, ces engagements reposent sur un pacte de proximité exigeant, visant à restaurer l'excellence de nos services publics, à sécuriser notre espace commun et à valoriser notre patrimoine urbain exceptionnel, du parc Monceau jusqu'à la place de la Concorde. Chaque euro dépensé dans le cadre de ce PIM doit être un euro utile, transparent et directement protecteur pour le cadre de vie des Parisiens du 8e arrondissement. C'est pourquoi j'ai l'honneur de soumettre à votre arbitrage un programme d'investissement de la mandature dans le 8e arrondissement, structuré par grandes thématiques transversales.

1/ Urbanisme, aménagement de l'espace public et concertation économique

Le 8e arrondissement doit concilier la préservation de son histoire et l'audace d'aménagements modernes d'envergure. Un projet important réside dans le lancement de l'étude de faisabilité technique, économique et environnementale pour la **couverture du faisceau ferroviaire de la gare Saint-Lazare**. Ce projet d'urbanisme d'envergure, mené en concertation étroite avec le 17e arrondissement et mon collègue Geoffroy BOULARD, permettra notamment d'offrir un poumon vert indispensable à un secteur à forte densité résidentielle. Dans cette logique de préservation, le **réaménagement global de la place de la Madeleine** s'impose pour restaurer son attractivité commerciale, touristique et viaire. Enfin, le **réaménagement global de la place de Clichy** constitue un enjeu de frontière majeur qui nécessite une inscription budgétaire partagée et bénéficie du soutien politique conjoint des mairies des 8e, 9e, 17e et 18e arrondissements pour résoudre des dysfonctionnements viaires chroniques.

Afin d'apaiser notre espace public et de créer de véritables zones de déambulation agréables, nous demandons l'**aménagement de 3 Cœurs Piétons** au sein des secteurs stratégiques de l'arrondissement. Le premier aménagement concerne la **place Georges Guillaumin**, dont la requalification paysagère, l'apaisement viaire et la végétalisation constituent une priorité pour les riverains afin de transformer cet espace en une zone de convivialité apaisée. Le deuxième aménagement cible le secteur du **marché Treilhارد**, un nœud de commerce local dont l'apaisement favorisera la déambulation et renforcera l'attractivité des commerces de bouche de proximité. Le troisième aménagement concerne la **place Jean-Pierre Lévy**, visant à transformer ce carrefour peu circulé en un espace de convivialité sécurisé pour les riverains. Par ailleurs, nous souhaitons **expérimenter un marché alimentaire en régie dans le secteur de la place Saint-Augustin** afin de renforcer l'offre de produits frais et la convivialité de ce quartier, alors que le Monoprix s'apprête à fermer pour deux ans de travaux.

2/ Solidarités et maillage médico-social d'excellence

Face à l'urgence démographique et sanitaire, l'avenir de la **parcelle du 25-27 rue de Constantinople** doit faire l'objet d'un investissement d'excellence. Nous demandons le financement d'un grand projet multifonctionnel intégrant la construction d'**appartements familiaux** de qualité, la création d'un **espace vert** de respiration en pleine terre agissant comme un îlot de fraîcheur urbain indispensable dans le secteur Europe, le retour d'un

service de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** de proximité pour les familles du 8^e arrondissement afin d'offrir un accès direct aux soins pédiatriques de premier recours, et enfin l'implantation d'un **pôle gériatrique d'excellence**.

Au titre des solidarités, le PIM doit intégrer la création d'une **bagagerie pour les Personnes à la Rue (PaR)** au **Temple du Saint-Esprit** rue Roquépine. Ce projet, mené en partenariat avec les associations locales, alliera dignité humaine par la mise à disposition de casiers sécurisés et propreté de l'espace public environnant. En parallèle, nous voulons sanctuariser un **espace sécurisé en Mairie pour l'accueil des femmes victimes de violences** afin d'assurer l'accueil confidentiel, l'orientation juridique et le soutien psychologique des victimes de violences intrafamiliales.

3/ Plan écoles et urgence du bâti scolaire

Pour enrayer le départ des familles parisiennes, la Mairie fait du bâti scolaire un axe budgétaire prioritaire. Le bâti scolaire appelle des investissements lourds face à l'**urgence de l'adaptation du bâti scolaire** aux enjeux climatiques et de sécurité. Deux dossiers patrimoniaux revêtent un caractère hautement critique, à savoir la **réfection de la façade de l'école Surène** pour pallier des risques de sécurité liés à la dégradation de la maçonnerie extérieure, et le projet de **rénovation globale de l'école Florence**. Cette opération lourde constitue la contrepartie d'un arbitrage négocié lors du renoncement de la Ville au projet d'école sur la parcelle Constantinople, rendue critique pour accueillir dignement les enfants issus notamment des nouveaux logements sociaux de la rue de Saint-Pétersbourg.

Pour sécuriser l'accès de ces établissements, le PIM doit intégrer le financement de l'**aménagement de 5 Rues aux écoles** comprenant la **rue Alfred de Vigny**, la **rue Christophe Colomb**, la **rue de Monceau Nord (Rocher-Général Foy)** et **Sud (Courcelles-Hausmann)**, la **rue Roquépine**, et la **rue de Surène**. Ces opérations devront s'accompagner d'un plan de végétalisation des cours, de rénovation énergétique, de réhabilitation des sanitaires dégradés **notamment à l'école Roquépine**, et de pose d'alarmes anti-intrusion aux accès. De plus, nous soulignons la nécessité absolue d'un **effort financier particulier pour les bâtiments de l'école Robert Estienne** afin de remédier d'urgence à la vétusté de ses locaux et d'accélérer l'adaptation thermique. Dans ce même élan de transition écologique, le PIM doit acter le **projet de rénovation thermique de l'école Louis de Funès** pour garantir des conditions d'apprentissage saines et durables face au dérèglement climatique. Enfin, notre équipe municipale se mobilisera activement pour inscrire au PIM la participation financière de la Ville de Paris pour cofinancer **le projet de rénovation de la cité scolaire Chaptal**.

4/ Sport, culture et valorisation du patrimoine de proximité

L'accès à des infrastructures sportives et culturelles de qualité est un marqueur fort de la qualité de vie urbaine. L'arrondissement souffre d'un manque criant d'équipements sportifs. À ce titre, il est indispensable de **fiabiliser l'exploitation de la piscine Jacqueline Auriol** en renouvelant des **infrastructures techniques défailtantes** touchant la filtration, le traitement

de l'eau et la ventilation afin d'assurer la **continuité du service public** de la seule piscine municipale de l'arrondissement. En parallèle, nous sollicitons, avec le soutien politique conjoint de la Mairie du 9e arrondissement, la **réouverture du bassin d'apprentissage du collège Condorcet**.

Sur le plan de l'animation locale, nous demandons le financement de la **renaissance du Théâtre de Guignol des Champs-Élysées** au bas de l'avenue, au sein de jardins réaménagés. Cet **aménagement paysager, récréatif et ludique des jardins du bas de l'avenue des Champs-Élysées** (comprenant l'installation de mobiliers ludiques en bois, de tables de ping-pong et d'échecs) apparaît pleinement justifié par un début de retour des Parisiens vers des espaces verts qui redeviennent de véritables jardins de destination. Pour le parc Monceau, le PIM doit financer la **rénovation des grilles et de la rotonde du parc Monceau**, ainsi que l'étude d'une seconde aire de jeux côté Malesherbes. Enfin, la Ville doit inscrire les crédits nécessaires à la restauration des grands édifices culturels comme la Madeleine, Saint-Augustin et Saint-Philippe-du-Roule en s'appuyant activement sur le mécénat privé.

5/ Mobilités pragmatiques et sécurité locale

La politique des mobilités de notre arrondissement doit embrasser le bon sens et la sécurité de tous. Nous demandons la **sécurisation d'envergure des carrefours accidentogènes, ronds-points et pistes cyclables critiques** au sein des secteurs **Saint-Augustin / Pépinière, Batignolles / Constantinople, Madeleine Sud, Alma, Canada, Étoile, Ternes**, ainsi que l'**aménagement concerté de nouvelles pistes cyclables sur les axes structurants** comprenant **Hausmann, Friedland, Boétie, Pierre Charron, Wagram, Courcelles, Marceau, Lisbonne**. De plus, nous sollicitons le déploiement de stationnements pour vélos cargos près des écoles, l'installation de chaises-bancs pour nos aînés, et de décompteurs piétons aux feux des traversées les plus fréquentées. Nous portons avec le 9e arrondissement le **retour des bus RATP 21 et 95 sur la rue d'Amsterdam** depuis la rue de Saint-Pétersbourg pour fluidifier le réseau. Nous réclamons aussi la **refonte du plan de circulation de l'Europe**, et la restitution de places résidentielles boulevard Malesherbes.

En matière de sécurité, nous sollicitons le financement de **50 caméras de vidéoprotection** supplémentaires, dont une caméra spécifique avenue Beaucour. De surcroît, le **déploiement opérationnel de radars sonores sur les axes routiers critiques** apparaît indispensable afin de verbaliser activement les automobiles et les deux-roues en infraction pour préserver le sommeil des riverains, notamment sur le boulevard Malesherbes.

6/ Schéma directeur bâtiminaire de la Mairie et conduite de projet

La programmation d'investissement intègre le **PIM 2027-2033 pour les bâtiments de la Mairie**. Ce projet patrimonial majeur au 3 rue de Lisbonne comprend la restauration de la salle des mariages classée monument historique, les ravalements de la façade rue de Lisbonne et de la façade mitoyenne, la réfection complète de la couverture, le remplacement des menuiseries de l'aile publique et la restructuration sécuritaire des bureaux d'accueil à la

suite de l'audit de la DPMP. Pour assurer le confort thermique des agents et des usagers face aux canicules, nous demandons l'extension du raccordement au **réseau Fraîcheur de Paris à l'aile Lisbonne de la Mairie**.

7/ Performance et rigueur budgétaire : mécanisme d'intéressement vertueux

L'élaboration de ce programme d'investissement repose sur un esprit de rigueur et d'optimisation financière globale. Pour que les arrondissements soient incités à réaliser des économies réelles sans craindre de voir leurs dotations réduites automatiquement l'année n+1, il est indispensable que la Mairie de Paris crée un **mécanisme d'intéressement aux économies d'investissement vertueuses**. Ce dispositif permettrait aux Mairies d'arrondissement d'être directement intéressées aux optimisations budgétaires en récupérant un pourcentage élevé de celles-ci pour le financement direct de leurs projets d'investissement de proximité.

8/ Promotion et mise en œuvre d'aménagements urbains co-portés avec les acteurs économiques du territoire

Afin de concilier ambition urbaine et rigueur budgétaire, la Mairie du 8e arrondissement préconise l'ouverture d'une réflexion élargie sur des projets d'aménagements réalisés en partenariat avec les forces vives locales. Ce dispositif repose sur la **mise en œuvre de cofinancements et d'une gestion partagée public-privé avec les comités de commerçants et les grands acteurs économiques du territoire**. En favorisant ces partenariats innovants, la Ville pourra accélérer la réalisation de travaux de transformation et d'embellissement tout en préservant les finances municipales grâce à une participation active des bénéficiaires privés à la valorisation de leur environnement immédiat.

9/ Renforcement indispensable des effectifs de conduite de projet

La mise en œuvre de l'ensemble de ces chantiers complexes suppose impérativement un **renforcement des équipes en charge de la conduite des projets d'investissement** de la Ville de Paris. Les équipes d'ingénierie centrale sont aujourd'hui manifestement sous-dotées, ce qui engendre des retards critiques et des goulets d'étranglement administratifs qui freinent de manière regrettable la livraison des infrastructures de proximité indispensables à nos concitoyens.

*

Je vous remercie de l'attention bienveillante que vous accorderez à ces propositions décisives pour le 8e arrondissement, et je me tiens, avec l'ensemble de mes élus, à votre entière disposition.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Catherine LÉCUYER
Maire du 8e arrondissement
Conseillère de Paris

Copie à :

Mme Marie DAUDÉ, Secrétaire générale de la Ville de Paris, marie.daude@paris.fr

M. Eric SCHAHL, Premier Adjoint à la Maire du 8e arrondissement, chargé de la sécurité, des finances, de l'urbanisme commercial et des projets économiques, eric.schahl@paris.fr

Annexe

Nomenclature thématique des projets d'investissement de la mandature dans le 8e arr.

Urbanisme, grands projets de voirie et concertation commerciale

- **Couverture de la gare Saint-Lazare** — Lancement d'une étude de faisabilité technique et environnementale pour créer une coulée verte, en co-portage avec le 17e arrondissement.
- **Attractivité de la place de la Madeleine** — Réaménagement global pour restaurer la dynamique commerciale et touristique avec notamment une modification de la circulation.
- **Réaménagement de la place de Clichy** — Reconfiguration viaire complète pour résoudre les dysfonctionnements frontaliers, menée avec les 8e, 9e, 17e et 18e arrondissements.
- **Apaisement de la place Georges Guillaumin** — Aménagement d'un premier Cœur Piéton (prioritaire pour les riverains) visant la requalification paysagère, l'apaisement viaire et la végétalisation de cet espace public.
- **Apaisement du marché Treilhard** — Aménagement d'un deuxième Cœur Piéton pour encourager la déambulation et soutenir les commerces de bouche locaux.
- **Apaisement de la place Jean-Pierre Lévy** — Aménagement d'un troisième Cœur Piéton visant à transformer ce carrefour routier en espace de convivialité sécurisé.
- **Marché de Saint-Augustin** — Expérimentation d'un marché alimentaire en régie dans le secteur afin de renforcer l'offre locale de produits frais.

Solidarités actives, offre de soins et maillage médico-social

- **Pôle Constantinople (25-27 rue de Constantinople)** : Réaménagement mixte de la parcelle intégrant des appartements familiaux de qualité, un espace vert de respiration en pleine terre, une PMI de proximité et un pôle gériatrique d'excellence.
- **PMI de proximité** — Réouverture d'un service public de Protection Maternelle et Infantile pour rompre l'isolement des jeunes familles.
- **La Bagagerie Solidaire du 8e** — Création de casiers sécurisés et d'un guichet d'accueil social pour les Personnes à la Rue (PaR) au Temple du Saint-Esprit (rue Roquépine).
- **Accueil sécurisé pour les femmes victimes de violences** — Sanctuarisation d'un local sécurisé en Mairie pour l'accueil confidentiel, l'orientation juridique et le soutien psychologique.

Plan écoles et adaptation du bâti scolaire

- **Sécurité de l'école Surène** — Réfection d'urgence de la façade extérieure dégradée pour éliminer tout risque lié aux chutes de maçonnerie.
- **Modernisation de l'école Florence** — Projet de rénovation globale thermique et d'extension, négocié en contrepartie du renoncement au projet d'école Constantinople.
- **Sécurisation des abords de 5 écoles** — Aménagement de Rues aux écoles piétonnes et sécurisées sur les rues Alfred de Vigny, Christophe Colomb, de Monceau (secteurs Nord et Sud), Roquépine et de Surène.
- **Adaptation de l'école Robert Estienne** — Déploiement d'un effort financier particulier sur les bâtiments.
- **Rénovation thermique de l'école Louis de Funès** — Projet d'isolation et d'amélioration énergétique de l'établissement pour faire face aux pics thermiques de chaleur.
- **Rénovation de la cité scolaire Chaptal** — Inscription budgétaire de la participation financière de la Ville de Paris pour cofinancer le projet de réhabilitation.
- **Plan global écoles (notamment à l'école Roquépine)** — Rénovation énergétique du bâti, réhabilitation des sanitaires dégradés, végétalisation des cours (cours oasis) et alarmes anti-intrusion.

Sport, culture, loisirs et valorisation du patrimoine historique

- **Fiabilisation de la piscine Jacqueline Auriol** — Renouvellement complet des infrastructures techniques défaillantes (filtration, ventilation) pour garantir la continuité du service public.
- **Bassin d'apprentissage du collège Condorcet** — Réouverture technique et remise en eau réglementaire du bassin, portée en co-portage politique avec la Mairie du 9e.
- **Théâtre de Guignol des Champs-Élysées** — Renaissance de l'animation traditionnelle de marionnettes et aménagement paysager des jardins du bas de l'avenue.
- **Attractivité des jardins des Champs-Élysées** — Aménagement récréatif (jeux en bois, ping-pong, échecs) justifié par le retour des Parisiens vers ces jardins de destination.
- **Rotonde et grilles du parc Monceau** — Rénovation de la rotonde historique et des grilles d'enceinte (monumentales et intérieures) ; étude d'une aire de jeux côté Malesherbes.

- **Restauration des édifices culturels** — Financement des chantiers des églises de la Madeleine, Saint-Augustin et Saint-Philippe-du-Roule par la recherche de mécénats privés.

Mobilités concertées, voirie pragmatique et tranquillité publique

- **Sécurisation de la voirie routière** — Sécurisation d'envergure des carrefours accidentogènes, ronds-points et pistes cyclables critiques sur les secteurs Saint-Augustin / Pépinière, Batignolles / Constantinople, Madeleine Sud, Alma, Canada, Étoile et Ternes.
- **Plan vélo et mobilités actives** — Aménagement concerté de nouvelles pistes cyclables sur les axes structurants Haussmann, Friedland, Boétie, Pierre Charron, Wagram, Courcelles, Marceau et Lisbonne.
- **Aménagement d'équipements de voirie** — Pose de chaises-bancs pour le repos des aînés, décompteurs piétons aux feux et stationnements vélos cargos près des écoles.
- **Desserte bus d'Amsterdam** — Retour des bus RATP 21 et 95 sur la rue d'Amsterdam depuis Saint-Pétersbourg, porté auprès d'IDFM avec le 9e.
- **Tranquillité du quartier Europe** — Refonte du plan de circulation et restitution de places boulevard Malesherbes.
- **Extension de la vidéoprotection** — Déploiement de 50 caméras de vidéoprotection supplémentaires, incluant une caméra ciblée avenue Beaucour.
- **Lutte contre le bruit routier** — Déploiement de radars sonores pour verbaliser activement les automobiles et deux-roues en infraction, notamment boulevard Malesherbes.

Modernisation bâtiminaire, performance budgétaire et ingénierie de la Mairie

- **Modernisation de la Mairie du 8e (3 rue de Lisbonne)** — Rénovation globale du clos-couvert (salle des mariages classée, toiture, façades, menuiseries de l'aile publique et bureaux d'accueil).
- **Raccordement réseau Fraîcheur de Paris** — Extension indispensable du réseau froid urbain à l'aile Lisbonne pour le confort thermique du public lors des canicules.
- **Mécanisme d'intéressement budgétaire** — Intéressement récupérable pour financer des projets d'investissement locaux à partir des économies réelles réalisées par l'arrondissement.

- **Aménagements urbains co-portés** — Contractualisation de partenariats innovants et de gestion partagée public-privé avec les commerçants pour valoriser l'espace public.
- **Renforcement des effectifs d'ingénierie** — Augmentation des équipes chargées de la conduite opérationnelle des projets pour mettre fin aux retards de livraison.